

LA CHAMBRE DE COMMERCE DU COMTE DE DRUMMOND

Procès-verbal de l'assemblée du comité des services hospitaliers et du bien-être de la Chambre de Commerce tenue au secrétariat de la Chambre, mardi le 6 février, 1968, sous la présidence du Dr Gaston Rodrigue et à laquelle sont présents les membres suivants:

Dr Hubert St-Pierre, Dr Noel Pelletier et Dr André Allaire.

Sont également présents à cette assemblée:

M. Lucien Morissette, président de la Corporation de l'hôpital Ste-Croix, M. A. McCormick, président de la Corporation du pavillon Georges Frédéric, M. J.A. Noel, directeur du pavillon Georges Frédéric, Dr R. Vachon, membre de la Corporation du pavillon Georges Frédéric, M. Côme Bergeron, directeur du service social diocésain, M. Louis Salois du service social diocésain et M. Grégoire Mercure, directeur général de la Chambre de Commerce.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE

Le président souhaite la bienvenue aux membres présents et il remercie les personnes qui ont bien voulu répondre à son invitation en assistant à l'assemblée.

BUT DE L'ASSEMBLEE

Le Dr Rodrigue explique que le but de l'assemblée est de faire le point sur les systèmes hospitaliers dans leur ensemble à Drummondville. La situation actuelle est donc la suivante:

- . l'hôpital Ste-Croix ne peut suffire à la demande.
- . il existe un besoin de lits pour malades chroniques.
- . il existe un besoin de lits pour hébergement.

L'HOPITAL STE-CROIX

Suivant un rapport préparé par la Chambre de Commerce, l'hôpital Ste-Croix dessert, en 1968, une population de 77,796 personnes. Selon les normes du gouvernement provincial, une telle population nécessiterait 389 lits alors que l'on n'en compte présentement que 210. On prévoit qu'en 1977 l'hôpital Ste-Croix devra comprendre 450 lits pour une population de 89,688 personnes.

SERVICE D'EXTENSION DE SOINS A DOMICILE

Le Dr Rodrigue mentionne que la population de Drummondville pourra bénéficier prochainement d'un service d'extension de soins à domicile. Les principaux avantages d'un tel service seront les suivants:

- . affluence réduite à l'hôpital Ste-Croix.
- . économie d'environ \$30.00 par jour par patient.

LE PAVILLON GEORGES FREDERIC

La situation actuelle au pavillon Georges Frédéric est la suivante:

Malades chroniques	100
Malades avec soins de garde	109
Hébergement	<u>30</u>
Total	239

Les pensionnaires du pavillon Georges Frédéric viennent des milieux suivants:

Malades chroniques:

Drummondville	66.3%
Banlieue	19.4%
Extérieur	14.3%

Malades avec soins de garde et hébergement :

Drummondville	87.1%
Banlieue	9 %
Extérieur	3.9%

NECESSITE D'ETABLIR LE ROLE DU PAVILLON GEORGES FREDERIC
ET LE ROLE DE L'HOPITAL STE-CROIX

Il semblerait que le rôle du pavillon Georges Frédéric n'a pas encore été défini à cause d'un manque de synchronisation entre le ministère du Bien-Être et le ministère de la Santé. On s'accorde à dire que la vocation du pavillon Georges Frédéric soit celle de servir aux vieillards qui ont besoin de soins de garde et aux malades chroniques. L'hôpital Ste-Croix serait appelée à devenir un hôpital général avec tous les services qui s'y rattachent. En établissant d'une façon définitive le rôle exact de ces deux endroits on éviterait qu'il y ait dédoublement de services; ce qui représenterait une économie substantielle pour le gouvernement provincial.

HEBERGEMENT

Il y a un manque évident de foyers d'hébergement à Drummondville et dans la région. Un rapport de la Chambre de Commerce démontre que 3.2% des 77,796 personnes servies par l'hôpital Ste-Croix, sont âgées de 64 ans et plus. Cela représente 2,489 personnes et on prévoit que ce nombre atteindra 2,870 en 1977. Selon M. Côme Bergeron du service social diocésain, la meilleure façon de répondre à la pénurie de foyers d'hébergement serait de construire des foyers pouvant avoir de 50 à 70 lits. M. Bergeron mentionne que les gouvernements fédéral et provincial accordent des subsides qui représentent environ 80% du coût de la construction de tels foyers.

MEMOIRE

Le comité des services hospitaliers et du bien-être de la Chambre de commerce présentera un mémoire aux autorités municipales et au gouvernement provincial. On fera état dans ce mémoire de l'ensemble des services hospitaliers, des améliorations qu'il faudrait apporter et des services additionnels qui seront nécessaires pour la population de Drummondville et de la région.

ET L'ASSEMBLEE EST LEVEE.